



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les autorités politiques confirment le tracé et le terminus du tramway entre Renens et Villars-Sainte-Croix

Dans le cadre des études de la deuxième étape du tram (Renens – Villars-Sainte-Croix), le Canton, les communes de Bussigny, Crissier, Ecublens et Villars-Sainte-Croix ont confirmé le terminus de cette future infrastructure de transport à la Croix-du-Péage (Villars-Sainte-Croix). En parfaite cohérence avec les objectifs du Projet d'Agglomération Lausanne Morges (PALM), le développement de ce nouveau transport public s'inscrit dans les densifications prévues le long de cet axe.

La réalisation d'un tram en deux étapes, entre la gare du Flon à Lausanne et Renens, puis jusqu'à Villars-Ste-Croix, s'inscrit dans le PALM dont l'objectif est de coordonner le développement des infrastructures de transport avec l'urbanisation de l'agglomération. A la suite de l'octroi par le Grand Conseil, en 2016, d'un crédit pour les études de la deuxième étape, le Canton de Vaud, les communes de Bussigny, Crissier, Ecublens, Villars-Sainte-Croix et les Transports publics de la région lausannoise (tl) réalisent actuellement les études de projet d'ouvrage. Deux options de terminus ont été analysées, la première à Cocagne sur la commune de Bussigny, la seconde à Croix-Péage sur la commune de Villars-Ste-Croix.

Dans ce contexte et en lien avec les densifications planifiées par les communes le long de la ligne, les autorités politiques confirment le tracé jusqu'au terminus à la Croix-du-Péage, dont le potentiel de fréquentation attendu à terme justifie une telle infrastructure. Les Municipalités des communes de Bussigny, Crissier, Ecublens et Villars-Sainte-Croix se sont engagées formellement à poursuivre les travaux d'affectation et de légalisation des secteurs desservis. A l'horizon 2035, 33'000 habitants et emplois devraient ainsi être desservis par le prolongement du tram qui comprendra 6 stations réparties sur un tracé de 3,1 kilomètres depuis la gare de Renens.

Les études du projet d'ouvrage du prolongement du tram s'achèveront à mi-2019. D'ici là, les tl, futurs exploitants de la ligne, lanceront les démarches de demande de concession auprès de l'Office fédéral des transports. La mise à l'enquête du projet est planifiée au début de 2020. La mise en service du tram entre la gare de Renens et Villars-Sainte-Croix est escomptée pour fin 2024, sous réserve de l'aboutissement de la procédure et de l'octroi des crédits de construction.

Le début des travaux pour la première étape (Flon – Renens) est suspendu à la décision du Tribunal fédéral dans le cadre de la procédure judiciaire en cours, à la suite de la

décision d'approbation des plans accordée par l'OFT en 2016.

Connectée au réseau ferroviaire, aux métros et aux bus à haut niveau de service et desservant des quartiers en développement dans l'Ouest lausannois, la nouvelle ligne de tram transportera quelque 15 millions de voyageurs entre Lausanne-Flon et Villars-Sainte-Croix à sa mise en service complète, chiffre qui passera selon les prévisions à près de 20 millions à l'horizon 2035, compte tenu des développements attendus le long du tracé et de l'attractivité du réseau de transport public.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 6 février 2019

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État,

[021 316 70 01](tel:0213167001)

Claudine Wyssa, syndique de Bussigny,

[079 425 17 78](tel:0794251778)

Stéphane Rezso, syndic de Crissier,

[079 212 04 21](tel:0792120421)

Jean-Louis Radice, conseiller municipal à Ecublens,

[079 682 50 73](tel:0796825073)

Georges Cherix, syndic de Villars-Ste-Croix,

[078 642 85 82](tel:0786428582)

tl, Christophe Jemelin, responsable du développement de l'offre,

[076 357 04 99](tel:0763570499)